

SYDEM
Dômes et
Combrailles

Le Service Public de vos déchets

RAPPORT D'ACTIVITÉS

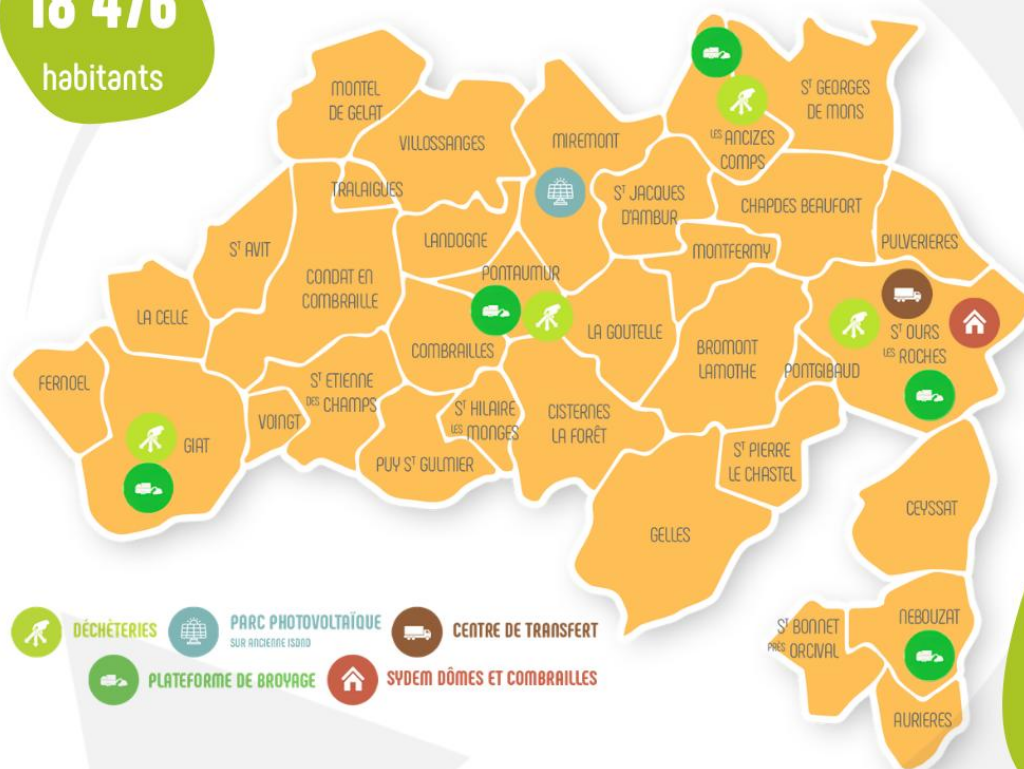
sur la qualité et le prix du service public de
prévention et de gestion des déchets
ménagers et assimilés **2025**

4 EPCI
adhérents

33
communes

18 476
habitants

4
déchèteries



certification
ISO 14001
de toutes les installations
techniques

10 801 tonnes
de déchets collectés en 2025
584 kg/hab/an

SYDEM DOMES ET COMBRAILLES

Syndicat Mixte de Collecte des Déchets Ménagers et Assimilés

37 route de Pulvérières - Le Vauriat

63230 SAINT-OURS-LES-ROCHES

04 73 73 16 83 - www.sydem-domescombrailles.fr

À jour au 20/10/2026
données 2025 non consolidées



- Lancement de la collecte des déchets du site touristique de **VULCANIA** le 1er janvier 2025.



Nouveau marché de réception, stockage et chargement du verre avec **Chimirec Massif Central**.



- Optimisation des tournées OMR et création d'une 5ème tournée de collecte des emballages et papiers graphiques.



- Achat d'un **compacteur sur berce** (compactage des bennes en régie).



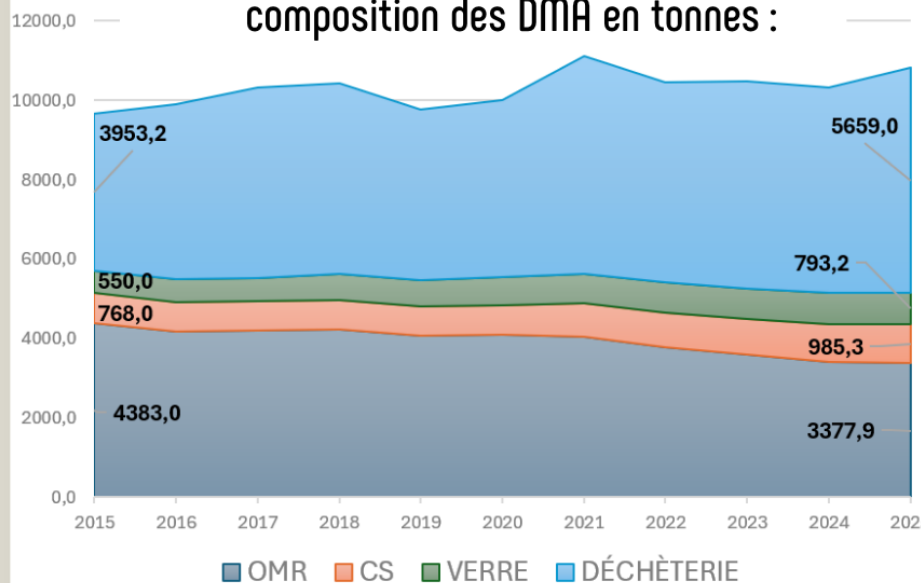
- STGDO : **66** composteurs de quartiers actifs
- Inauguration de la plateforme de branches de la déchèterie de **GIAT**



- **Travaux** de mise aux normes incendie à la déchèterie des Ancizes-Comps

10 801 tonnes de déchets ménagers et assimilés en 2025 soit **584 kg/hab/an**

composition des DMA en tonnes :



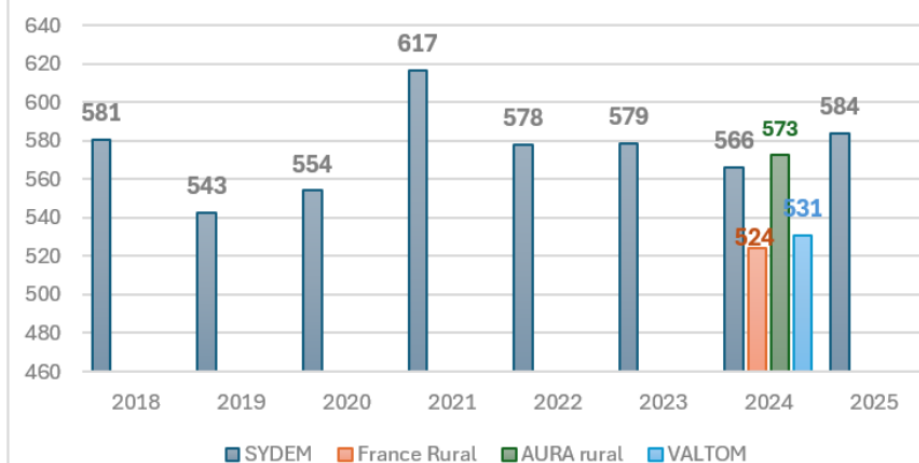
La production totale de déchets tend à croître depuis 2015.



Forte croissance des tonnages collectés et triés en déchèterie en 2025.

- La loi AGEC du 10 février 2020 fixe un objectif de réduction des DMA de 15% en 2030 par rapport à 2010
- Objectif PLPDMA : réduire les DMA de 8% en 2029 par rapport à 2018 (530 kg/hab)

DMA collectés en kg/hab/an :



SYDEM 2010 : 9512 tonnes soit 519 kg/hab/an
SYDEM 2018 : 10 541 tonnes soit 581 kg/hab/an
SYDEM 2025 : 10 801 tonnes soit 584 kg/hab/an

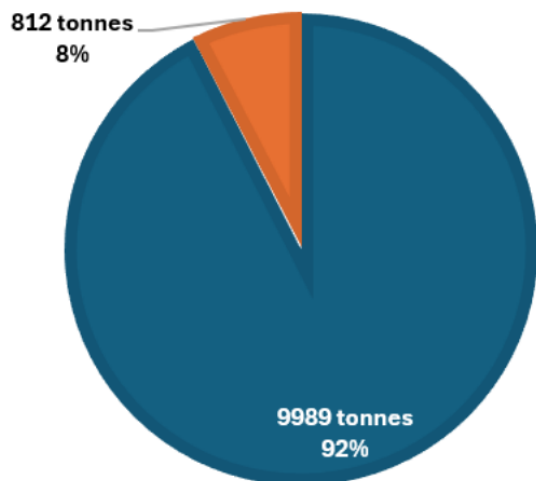
SYDEM 2010 - 2025 = +12.8%



Dépassement de tous les ratios en 2025.

92,48 %

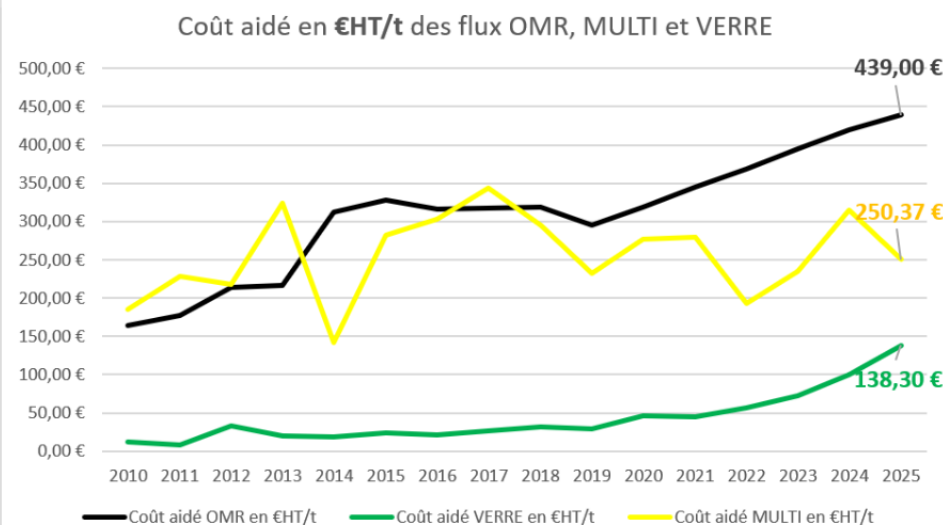
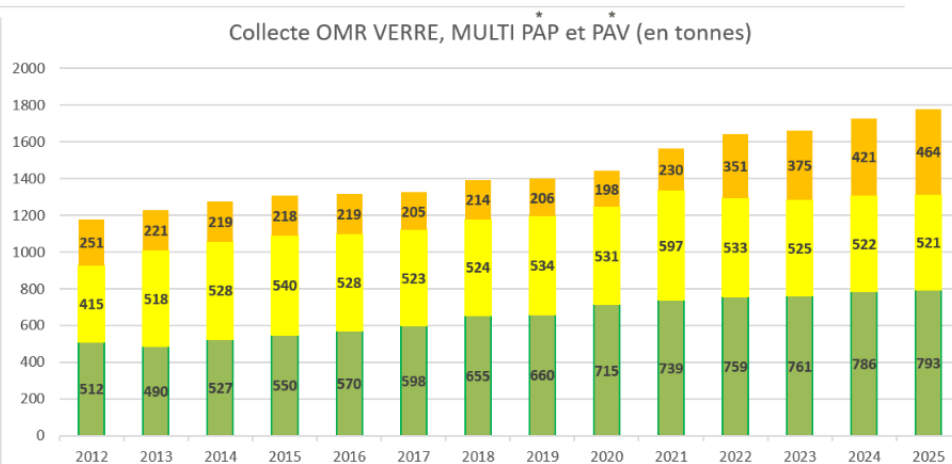
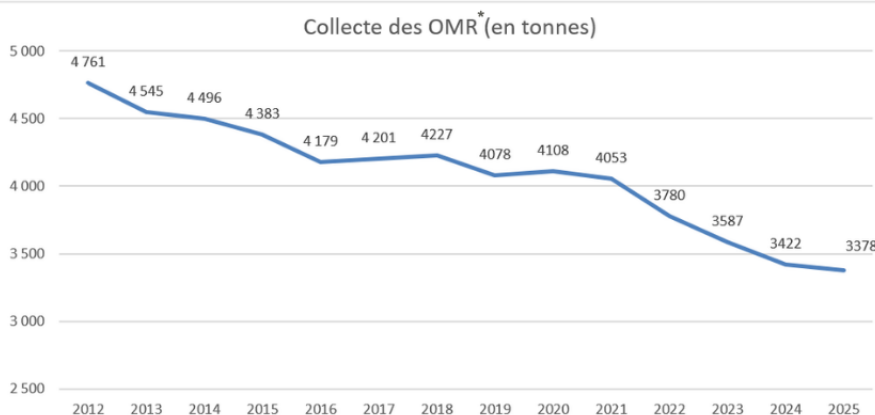
Valorisation des DMA :



déchets ménagers et assimilés valorisés* en 2025 !

*déchets valorisés : déchet qui a subi une opération de réemploi, recyclage ou toute autre action visant à obtenir des matériaux réutilisables ou de l'énergie au lieu d'être enfoui.

■ déchets valorisés (en tonnes) ■ déchets non valorisés (en tonnes)



La baisse régulière des OMR s'accompagne d'une hausse progressive des tonnages collectés d'emballages et de verre, notamment à partir de 2021 avec le déploiement de Points d'Apports Volontaires (PAV) et la mise en place de l'extension des consignes de tri.

2021 : déploiement de colonnes aériennes de tri des emballages et papiers graphiques sur tout le territoire

2024-2025 : stagnation des tonnages de collecte sélective collecté en PàP à mettre en parallèle avec une amélioration de la qualité des matières collectées.

* OMR = Ordures Ménagères Résiduelles (bac gris à couvercle vert)

* MULTI = multi-matériaux = emballages et papiers graphiques en vrac

* PAP = collecte en porte-à-porte

* PAV = collecte en points d'apports volontaires

La hausse continue du coût aidé des ordures ménagères résiduelles trouve son origine notamment dans l'augmentation des coûts de traitement. La hausse du coût aidé du verre s'explique par la mise en place d'un nouveau marché au 01/01/2025.

La baisse du coût aidé de la collecte sélective s'explique par une augmentation des soutiens perçus de la part de l'Éco-organisme.

*Coût aidé : ensemble des charges de gestion des déchets desquelles sont déduites les ventes de matériaux et d'énergie, les soutiens des éco-organismes, les aides diverses.

	modalité de collecte	fréquence de collecte
OMR	- bacs collectifs en porte à porte - bacs individuels en porte à porte *	- collecte hebdomadaire - collecte bi-mensuelle (50% des communes)
MULTI MATERIAUX	- bacs collectifs en porte à porte - bacs individuels en porte à porte*	collecte bi-mensuelle (50% des communes)
	Points d'Apports Volontaires	au besoin
VERRE	Points d'Apports Volontaires	au besoin
BIODÉCHETS	gestion de proximité des biodéchets : composteurs individuel, composteurs de quartier, composteur d'établissement	au besoin

* : collecte en bacs individuels dans les bourgs de Saint-Georges-de-Mons et des Ancizes-Comps uniquement

Fréquences et modes de collecte

Afin de répondre au plus près aux besoins des usagers, le schéma de collecte évolue constamment :

- baisse des fréquences de collecte des OMR
- hausse des tonnages d'emballages et de papiers collectés
- densification du maillage en colonne de tri du verre et des emballages, en composteurs

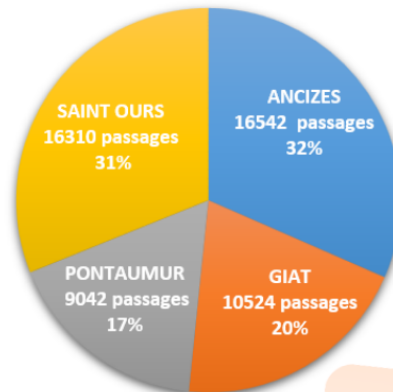
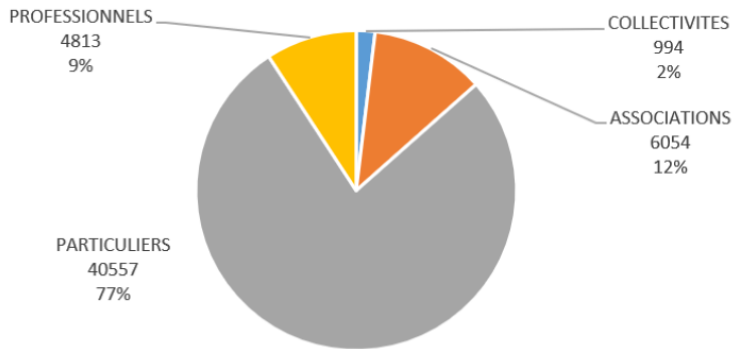
52 418 passages en
déchèteries en 2025 ! **+ 13 %**
par rapport à 2024 !

Déchèteries



répartition des passages par installation

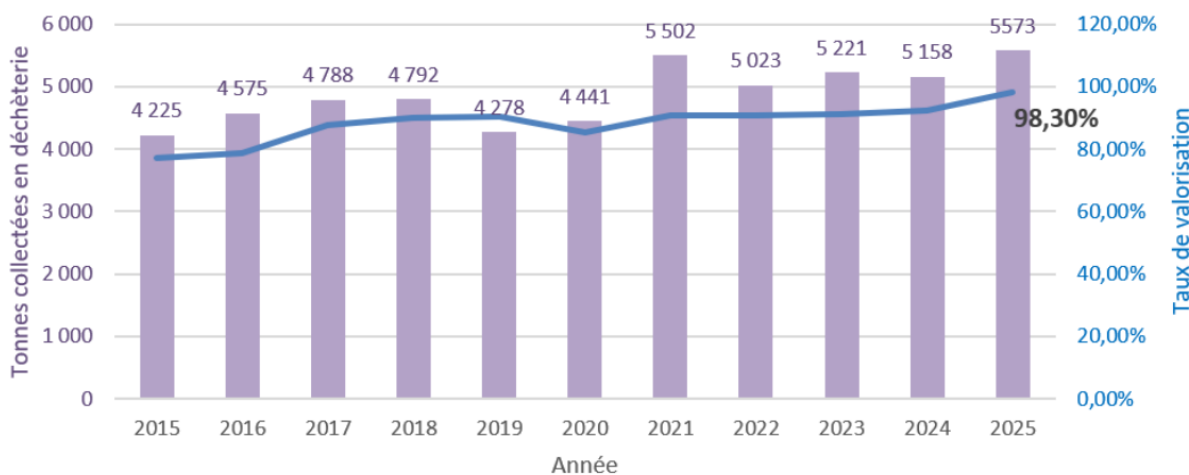
répartition des passages par type d'utilisateur



Installation
ANCIZES
GIAT
PONTAUMUR
SAINT OURS

98.3%
des déchets déposés
en déchèterie sont valorisés !

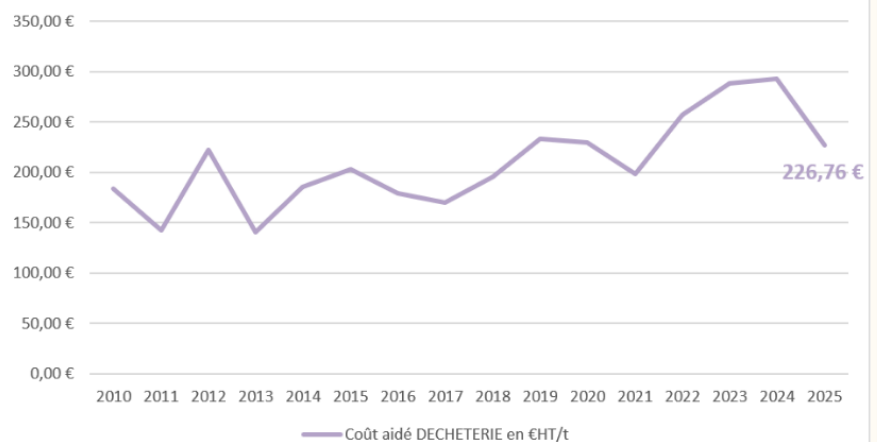
Collecte en déchèterie (en tonnes) et taux de valorisation



**101 760 apports de
déchets en 2025 !**
+ 17 %
par rapport à 2024 !

principaux flux collectés en	2025	2024	Evoluti on
Encombrants traités	1074,7	1145,5	-6%
Bois à trier	1143,63	871,07	31,29%
Gravats (colas)	1119,5	1178,57	-0,52%
Déchets verts	913,38	900,78	1,40%
Ferraille	353,88	243,21	45,50%
Carton	230,32	205,7	7,35%
D3E	219,45	193,723	13,28%
Plâtre	153,62	103,41	48,55%

Coût aidé des déchèteries en €/HT/t



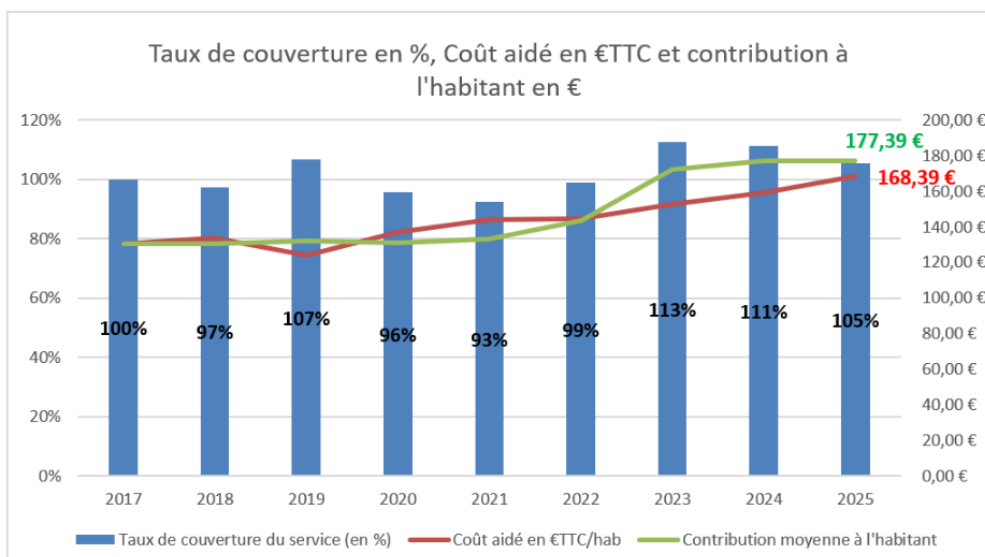
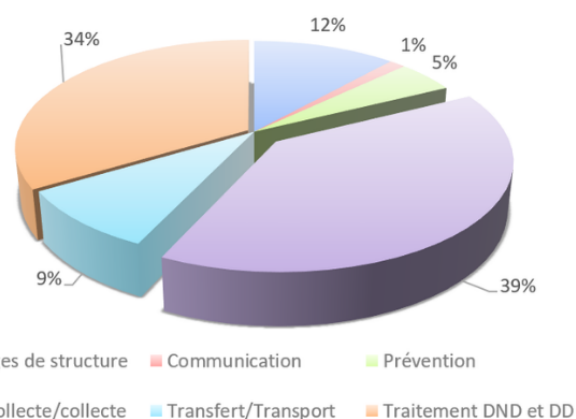
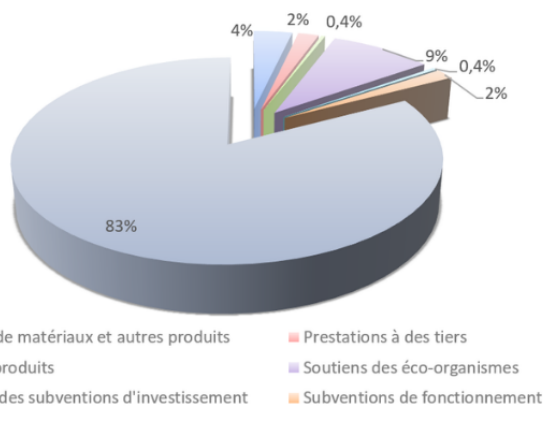
2025 : baisse significative du coût déchèterie corrélée à la baisse du coût de collecte et de transfert des bennes (nouveau marché 2025)

+ de 22 flux de déchets collectés en déchèterie !!



Recettes de fonctionnement 2025 : 4 189 939 €

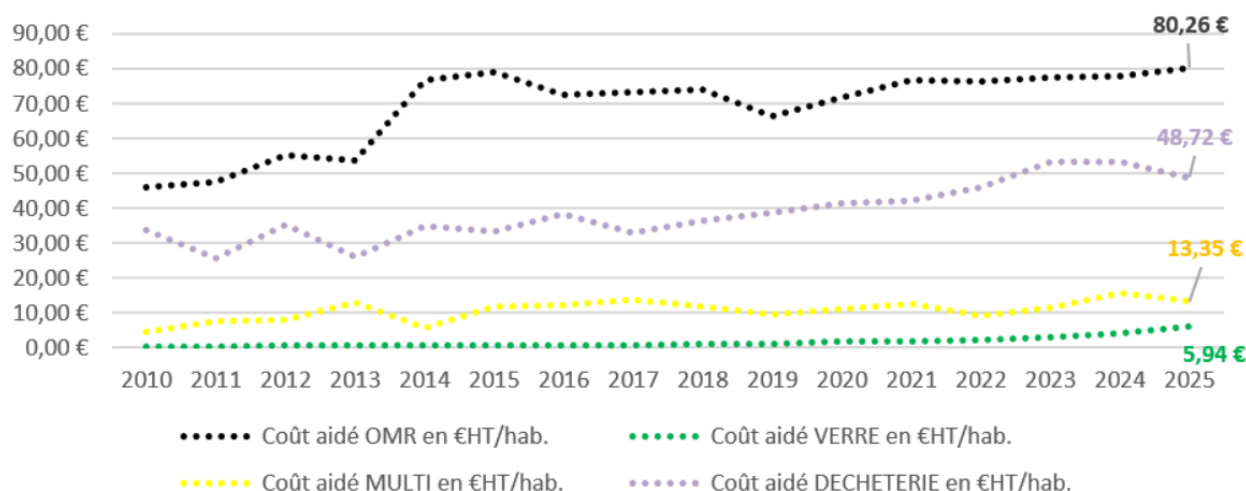
Dépenses de fonctionnement 2025 : 3 797 397 €



- coût aidé du service en € TTC = **168.39€/hab/an**
- contribution moyenne par habitant = **177.40€/hab/an**
- taux de couverture du service = **105%**

Analyse : Un coût aidé en hausse et une contribution qui stagne par rapport à 2024 provoque mécaniquement une baisse du taux de couverture du service qui passe de 111% à 105% en 2025.

Coût aidé en €HT/hab. des flux OMR, MULTI, VERRE et DECHETERIE

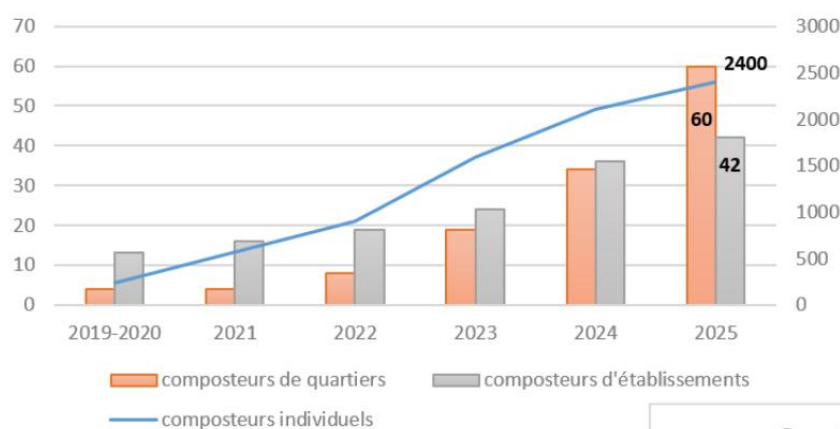


Un coût aidé en augmentation de +1.55% par rapport à 2024. Sans surprise, le flux OMR représente la part la plus importante de ce coût avec 80,26 € HT/hab. ; puis par ordre décroissant les flux suivants : déchèteries (48.72 € HT/hab.), papiers et emballages recyclables (13.35 € HT/hab.), verre (5.94 € HT/hab.), biodéchets (5.49 € HT/hab.) et autres services (0.31€ HT/hab.).



Bilan du Schéma Territorial de Gestion des Déchets Organiques :

solutions de tri à la source des biodéchets



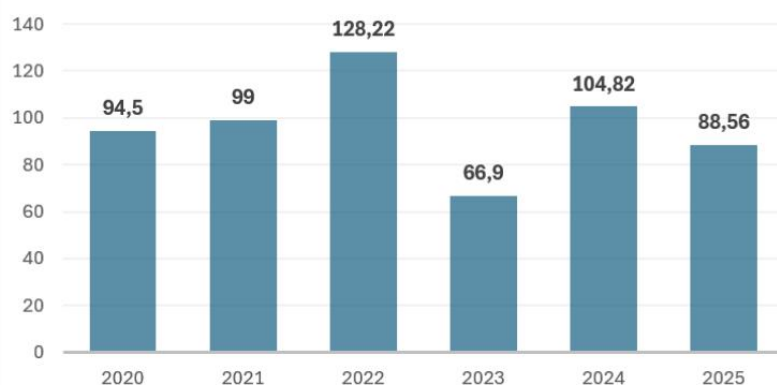
détournement des biodéchets



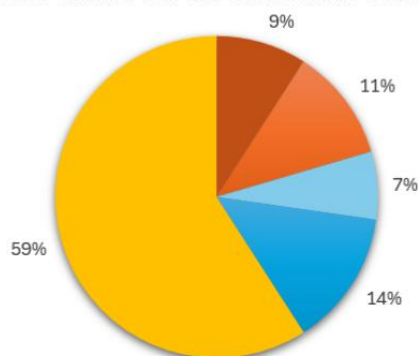
- 2400 composteurs individuels de jardins distribués depuis 2019
- 60 composteurs de quartiers actifs au 31/12/2025
- 42 composteurs d'établissement (publics et privés)

**44 animations
jeunesses
1000 + scolaires
sensibilisés**

Quantité de broyat issu des opérations de broyage (en tonne)



Répartition des thème sur les animations scolaires 2025



Thématique

compostage gaspillage alimentaire Marche Zéro déchet réemploi tri

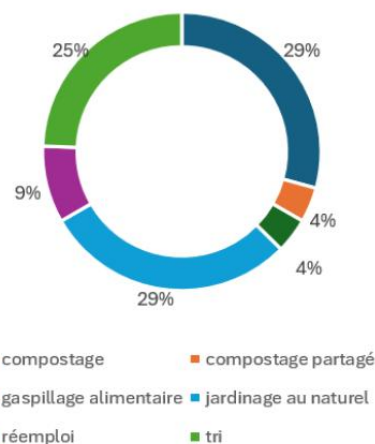


Les Repairs Café du SYDEM !



Mise en place d'ateliers dédiés à la réparation, 1 par EPCI adhérent en 2025 dont un atelier en partenariat avec le VALTOM et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat 63.

123 animations proposées en 2025 pour 1174 usagers sensibilisés



compostage gaspillage alimentaire réemploi compostage partagé jardinage au naturel tri



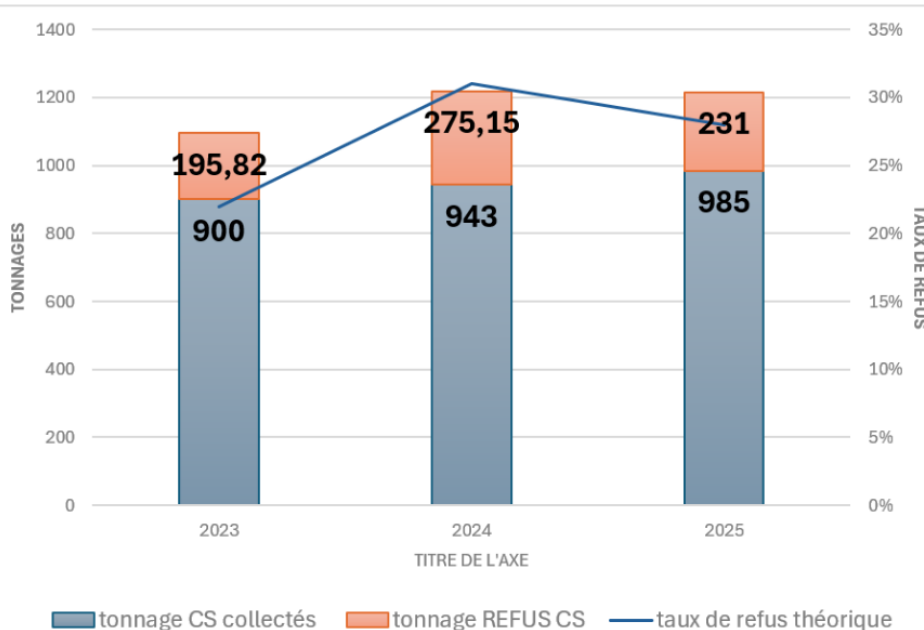
Appels à projet Collecte et hors-foyer :

Début 2026, le SYDEM Dômes et Combrailles a été lauréat de deux Appels à Projets de l'éco-organisme



- **AAP COLLECTE** : projet de collecte cartons en PAV (financé à hauteur de 50% par l'éco-organisme)
- **AAP HORS FOYER** : projet de collecte des emballages et du verre en zone touristiques et commerçantes (financé à hauteur de 80% par l'éco-organisme)

Poursuite du plan d'action contre les refus de tri de collecte sélective :



Face à l'explosion des erreurs de tri de la collecte sélective des emballages et papiers graphiques et des coûts de gestion liés en 2024, un plan de contrôle qualité des bacs et colonnes jaunes a été mis en oeuvre. Les suivis de collecte et les actions de communication de proximité ont permis d'accroître la quantité et la qualité de la collecte des emballages en 2025.

La lutte contre le gaspillage alimentaire :

En parallèle au déploiement de solutions de tri à la source des biodéchets (composteurs individuel, de quartier, d'établissement), un programme d'actions en faveur de la lutte contre le gaspillage alimentaire a été initié par le pôle bio-déchets : accompagnement de deux établissements de santé, actions de sensibilisation en grandes et moyennes surfaces, à destination des scolaires...

Retrouvez le rapport dans son intégralité :

- version papier : à la demande et au siège du SYDEM 37 RTE de Pulvérières, le Vauriat, 63230 Saint-Ours-les-Roches.
- version dématérialisée : sur notre site internet (rubrique publications et compte rendus), en scannant le QR code ci-joint.

Expérimentation de la collecte des OMR en sacs translucides et généralisation de la collecte en C 0.5 des OMR :

L'expérimentation de la collecte des ordures ménagères en sacs translucides sur les communes de Saint-Georges-de-Mons et des Ancizes-Comps associée à la collecte en C0.5, mis en oeuvre le 01/01/2026, semble produire des résultats :

- baisse des OMR
- hausse des emballages et papiers collectés
- meilleur détournement des biodéchets vers les composteurs



SYDEM DOMES ET COMBRAILLES
 Syndicat Mixte de Collecte des Déchets Ménagers et Assimilés
 37 Route de Pulvérières – Le Vauriat
 63 230 SAINT-OURS-LES-ROCHES
 04 73 73 16 83 – www.sydem-domescombrailles.fr



Directeur de publication : M. Julien Lopez

Conception et réalisation : service communication du SYDEM

